

# Faire respecter le principe de laïcité à l'École

Des équipes laïcité et fait religieux sont en soutien des personnels pour les aider à répondre aux atteintes au principe de laïcité.



## NIVEAU ACADÉMIQUE



### Écoles et établissements scolaires

Signalement d'une atteinte au principe de laïcité



### Cellule ministérielle de veille et d'alerte

Saisine éventuelle de l'équipe nationale



### Équipe académique laïcité et fait religieux

**Composition :** référent académique laïcité, juristes, médecins, professeurs, CPE, etc., pilotés par le recteur.

**Missions :**

- former les personnels
- répondre à leurs demandes
- réagir à tout signalement en proposant des mesures adaptées



*En cas de faits graves*



## NIVEAU NATIONAL



### Équipe nationale laïcité et fait religieux

**Composition :** experts des directions de l'administration centrale (juridique, pédagogique, RH, etc.)

**Missions :**

- coordonner et soutenir les équipes académiques
- assurer une veille juridique

*En cas de besoin*



### Conseil des Sages

**Composition :** personnalités qualifiées, autorités intellectuelles, experts

**Missions :**

- enrichir la réflexion
- formuler des recommandations
- éclairer des décisions